



**SAINT - GABRIEL
- DE -
VALCARTIER**

Volume 10 | Tome 2

Février 2017

Dans ce numéro :

Information communautaire 1-2, 12

Perception des taxes 4

Urbanisme 2-6, 10

Travaux publics 5-6

Service de sécurité incendie et SQ 7

Service des sports, loisirs et culture 3, 8-11

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX POUR LA FÊTE DE PÂQUES

**VENDREDI
14 AVRIL
ET LUNDI
17 AVRIL**



Le 12 mars, on avance l'heure et on en profite pour vérifier nos avertisseurs de fumée et changer les piles.

BULLETIN D'INFORMATIONS L'INDISPENSABLE



MOT DU MAIRE

La saison hivernale est déjà bien entamée et heureusement les jours se font lentement plus longs et nous rappellent que le printemps sera là plus tôt que nous le réalisons.

C'est aussi le temps de l'année où le conseil municipal finalise l'exercice financier pour 2017. Le 30 janvier, suivant plusieurs réunions de comités entre les membres du conseil et les membres du personnel afin d'analyser nos services, besoins et projets capitaux, je suis heureux de vous annoncer qu'un budget équilibré de 6 270 409 \$ a été adopté par le conseil municipal. De plus, je suis fier de vous dire que notre taux de taxes foncières générales sera maintenu à .0034 \$/100 \$ d'évaluation.

Parmi les projets les plus importants de l'année figurent les travaux de réfection du chemin Redmond entre la rue des Plateaux et la 5e Avenue

ainsi que l'asphaltage d'une partie du boulevard Valcartier entre le Village Vacances Valcartier et l'Eglise Catholique. Une étude pour améliorer la sécurité des usagers de la route au centre du village est également prévue. La phase 1 du parc des Plateaux débutera au printemps avec de l'aménagement paysager et la pose d'une clôture afin d'accueillir l'installation d'équipement de jeu pour un budget total de 80 000 \$. Un nouveau parc de planches à roulotte sera aménagé et des lampadaires seront installés le long du sentier menant du Centre communautaire aux Habitations communautaires.

Le 13 janvier dernier, nous étions tous désolés d'avoir à dire au revoir à notre inspecteur municipal M. François-Michel Hardy qui nous quittait pour relever de nouveaux défis à Saint-Augustin-de-Desmaures. Après près de dix ans de services loyaux, il nous manquera

et nous lui souhaitons le meilleur dans sa carrière! Une personne pour le remplacer sera engagée sous peu.

Pour terminer, je désire vous rappeler que Sécurité publique Canada nous avise qu'en cas de situation d'urgence, vous et votre famille devriez être en mesure de subvenir à vos besoins pour une période minimum de 72 heures. Avec le printemps et de possibles crues printanières à nos portes, nous avons pensé publier de l'information (page 6) sur ce que vous devriez faire dans une situation d'inondation. Vous pouvez aussi passer à l'hôtel de ville pour un guide afin de créer votre propre plan d'urgence ainsi qu'une trousse d'urgence de 72 heures.

Ceci étant dit, je vous souhaite à tous une joyeuse Saint-Valentin ainsi qu'une fin de semaine de Pâques ensoleillée.

Brent Montgomery, maire



SVP CONSERVEZ CE DOCUMENT À TITRE DE RÉFÉRENCE JUSQU'EN MAI 2017

PROGRAMME MUNICIPAL DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

ÉTÉ | AUTOMNE 2017

POINTS IMPORTANTS :

- * Se tenir **informé de la cédule** (Indispensable, envois postaux, site internet);
- * **Pour éviter des frais**, bien dégager le pourtour des couvercles en profondeur ainsi que les poignées sur les côtés;
- * En raison de la complexité de la cédule/opération, **aucun accommodement n'est possible**. Au besoin, demandez l'assistance d'un voisin ou autre personne;
- * **L'opérateur peut refuser le service** si les couvercles sont non dégagés en profondeur ou s'il y a présence d'obstacles de tout genre. **Des frais sont exigés pour une 2^e visite suite à un manquement.**

À noter que ce service vous est offert par la Municipalité sans frais additionnels et sous certaines conditions. Conformément à la réglementation provinciale en la matière (Q-2, r.22), la vidange d'une fosse septique utilisée à l'année est obligatoire tous les 2 ans et tous les 4 ans pour une fosse septique utilisée de manière saisonnière.

Tarifs 2015

Les tarifs 2017 seront connus prochainement suite à l'appel d'offres

Tarifs 2015	
Vidange en période d'opération	0\$
Vidange en période d'opération nécessitant une 2 ^e visite	57,50\$ +tx
<i>Ex : Couvercle non dégagé, fosse inaccessible, etc.</i>	
Vidange hors période d'opération <i>Fosse septique 4.8m³ max.</i>	136\$ +tx

Une vidange régulière, combinée avec une construction septique de qualité ainsi qu'un entretien adéquat de votre système vous permettra de profiter du plein potentiel de votre système, maximiser sa durée de vie utile et protéger votre investissement.

Consultez le site internet suivant pour obtenir le **Guide des bonnes pratiques** du ministère de l'Environnement :

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/Guide-bonnes-pratiques-proprio-dispositifs.pdf>
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences-isolees.htm>

Votre devoir en tant que propriétaire :

- Se tenir à l'affût des informations transmises par la Municipalité;
- Dégager le pourtour (5cm) et en profondeur les 2 couvercles de la fosse septique;
- S'assurer que l'opérateur n'a pas d'encombrement lors de son déplacement sur votre propriété;
- **Être au courant des spécifications et de l'entretien de votre système septique afin d'éviter tout bris hors du contrôle de l'opérateur.** Vous serez seul responsable sur ce sujet (ex. : pompe à débrancher, particularités de certains systèmes tels BIONEST, ECOFLO ou autres);
- Fosses avec préfiltre : **profitez de la vidange pour nettoyer votre préfiltre** qui se situe généralement à l'intérieur de la fosse. Un préfiltre doit être nettoyé 2 fois par année ou au besoin;
- Contactez la municipalité pour toute question et/ou note particulière pour votre propriété. En raison du nombre de fosses à vidanger, un calendrier de visite précis est établi et **aucun accommodement pour la date de visite prévue n'est possible**. Vous serez averti si des retards importants surviennent.

ENTRETIEN DES SYSTÈMES SEPTIQUES

Désirez-vous maximiser la vie de votre système septique?

Avez-vous des milliers de dollars à gaspiller dû à votre négligence?

Suite à de nombreuses observations lors de l'été et l'automne 2016, plusieurs propriétaires négligent de terminer proprement et surtout d'une manière rapide, optimale et conforme leurs installations septiques. Il va sans dire que de négliger ainsi son installation septique équivaut à courir après les problèmes. Déficience du système, réduction de la durée de vie, impact possible sur l'environnement et la valeur de votre propriété ne sont que quelques exemples des complications les plus courantes.

Voici quelques conseils pour toute personne désirant prolonger la vie de son système :

- *S'informer sur le type de système en place, son entretien et fonctionnement;*
- *La surface du champ d'épuration ne doit pas avoir d'eau stagnante;*
- *Ne pas diriger l'eau de ruissellement vers le champ d'épuration;*
- *Pentes douces aux abords du champ d'épuration;*
- *Végétation de type herbacée sur le champ d'épuration;*
- *Le sol à nu est assurément dommageable pour votre système*
- *Nettoyer au besoin le préfiltre si présent dans la fosse septique (2008 et plus)*
- *Vérifier occasionnellement le niveau des boues à l'intérieur de la fosse;*
- *Ne pas envoyer dans votre système tout type de produit ou liquide dommageable (huiles, gras liquide, produits toxiques, matière non facilement dégradable, etc.);*



Le système septique est généralement le grand oublié de l'entretien annuel d'une résidence. Bien que le système soit dans le sol et s'occupe de substances peu intéressantes, un bris ou défectuosité s'avère très souvent coûteux et ennuyeux.

Finalement, nous recommandons fortement aux gens concernés de terminer l'aménagement de l'installation septique. À défaut, vous aurez été informé des conséquences!

Pour de plus amples informations : www.saint-gabriel-de-valcartier.ca sous l'onglet urbanisme ou contacter l'Inspecteur municipal 418-844-1218.

YOUPI! C'EST LA RELÂCHE!!

Surveillez les sacs d'écoles de vos enfants, notre site internet et Facebook à la fin février. Nous aurons des activités amusantes à vous proposer pour le congé de la relâche... Si nous avons un groupe minimum de 20 enfants nous pourrons offrir une semaine de garde complète. Il faut nous en faire part d'avance. N'oubliez pas que la base militaire (PSL) offre aussi plusieurs activités pour la relâche.



CONSERVATION VOLONTAIRE DES MILIEUX HUMIDES EN TERRES PRIVÉES SUR LES TERRITOIRES DE STONEHAM-ET-TEWKESBURY ET DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER



« une ressource pour le milieu »

Durant la saison estivale 2016, l'équipe de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) a visité 17 milieux humides chez 14 propriétaires différents dans les municipalités de Stoneham-et-Tewkesbury et de Saint-Gabriel-de-Valcartier. Au total, les milieux humides visités couvrent 163 hectares et ont, en moyenne, une valeur écologique élevée. Cette valeur reflète leur bonne conservation et leur bonne connectivité avec les autres milieux naturels environnants (forêt, cours d'eau, etc.).

Les propriétés visitées n'ont pas été sélectionnées au hasard : elles se situent à l'intérieur d'un corridor écologique. Ce corridor, défini en 2014 dans un autre projet de la CBJC, relie le parc national de la Jacques-Cartier à la réserve écologique de Tantaré. L'objectif du projet de conservation volontaire est de protéger les milieux humides à l'intérieur de ce corridor, permettant ainsi de conserver une connexion écologique et de sauvegarder les habitats sensibles entre les deux aires protégées. En effet, les marais, les marécages et les tourbières boisés sont des habitats de prédilection pour plusieurs espèces, dont l'original, le grand héron et une grande variété d'orchidées sauvages. Par ce projet, les propriétaires privés ont été sensibilisés à l'importance de leur milieu humide.

Les informations recueillies sur le terrain ont été transmises à chacun des propriétaires par l'entremise d'un cahier décrivant le milieu. Ce cahier comprend une carte de l'emplacement du milieu humide, ainsi que plusieurs informations sur les espèces végétales et animales s'y retrouvant. Les propriétaires ont ensuite été invités à signer une entente de conservation volontaire. Plusieurs propriétaires ont signé cette déclaration d'intention de conservation qui confirme leur volonté à conserver les milieux humides présents sur leur terrain. Pour plus d'informations ou si vous êtes intéressés à conserver un milieu humide sur votre propriété, consultez le www.cbjc.org ou joignez-nous au 418-875-1120.

RAPPEL IMPORTANT

ABRIS D'HIVER ET CLÔTURES À NEIGE

Ces installations temporaires doivent être enlevées au plus tard le 30 avril.

LICENCE POUR CHIENS

N'oubliez pas que d'après la réglementation municipale, vous devez obtenir une nouvelle licence pour votre animal au mois de janvier de chaque année. Alors, si ce n'est déjà fait, passez-nous voir, il nous fera un plaisir de vous remettre un médaillon pour votre chien.



TAXES MUNICIPALES 2017

Modes de paiements

Vous recevrez votre facture de taxes municipales au début du mois de mars.

Le paiement de la taxe foncière générale, de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels, des taxes et des autres compensations se fera au maximum en trois (3) versements. (Les comptes de 300 \$ et moins se paient en un seul versement). Le **premier** versement doit être effectué au plus tard le **1^{er} avril 2017**, et s'il y a lieu les **deuxième et troisième** versements doivent être effectués le **1^{er} juillet et le 1^{er} septembre 2017**. Par conséquent, si votre premier versement est en retard, même de quelques jours seulement, vous perdrez automatiquement votre privilège de payer en trois (3) versements. La totalité du compte deviendra alors exigible immédiatement avec intérêts.

Afin d'éviter des frais d'intérêts de 12% annuel payables sur tout compte en retard, veuillez payer votre facture aux dates prévues.

Vous pouvez payer vos taxes foncières en argent comptant (au comptoir), par chèque libellé au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier (au comptoir, par la poste ou dans le dépôt de nuit), par paiement direct (au comptoir) et par Internet, par téléphone ou par guichet automatique auprès de votre institution financière. Pour effectuer le paiement par Internet, le numéro de référence que vous devez utiliser correspond à votre matricule excluant les premiers chiffres (22025) et les traits d'unions pour un total de 10 chiffres. À noter que celui-ci a changé depuis 2015 pour toutes les propriétés, voir note au bas.



IMPORTANT

Afin de se conformer aux nouvelles exigences du MAMOT, les numéros de matricules de l'ensemble du territoire ont subi une modification en 2016.

Veuillez prendre connaissance de cette modification pour vos dossiers personnels et pour toute future demande concernant votre propriété.

De plus, si vous payez vos taxes foncières par Internet ou par téléphone, une modification de votre numéro de référence sur le site internet de votre institution financière est essentielle. Ce numéro de référence est votre numéro de matricule, excluant les premiers chiffres (22025) et sans traits d'union pour un total de 10 chiffres.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS (MONSTRES)

La **collecte hebdomadaire** (à toutes les semaines) des monstres ménagers et des matériaux secs **recommencera au mois de mars.** La Municipalité procèdera à une collecte hebdomadaire de ces matériaux tous les jeudis. Ce service fonctionne sur appel seulement, **SVP ne pas déposer de monstres ménagers devant les conteneurs ou à côté des boîtes aux lettres communautaires.** Vous devez communiquer avec le bureau municipal au **418 844-1218** pour demander ce service et nous fournir la liste des objets à ramasser.

Les matériaux à ramasser par la Municipalité doivent être organisés correctement (ex : les tapis doivent être roulés, le métal doit être trié, les fils ou la broche doivent être roulés ou attachés).

Vous pouvez disposer de pneus hors d'usage (usage non commercial

seulement) ainsi que des jantes. Vous pouvez aussi disposer de vos huiles végétales de friture. Les huiles doivent être dans le contenant d'origine ou dans une bouteille de plastique transparente et bien identifiée.

À noter que les carcasses de véhicules, les débris de déboisement, les ordures ménagères et les feuilles mortes ne seront pas ramassés lors de ces collectes ainsi que tout matériau recyclable.

Pour ce qui est des matériaux de rénovation, nous pouvons les ramasser dans un volume restreint mais il ne faut pas disposer de ceux-ci dans les bacs à ordures ordinaires car l'entrepreneur ne les ramassera pas. Pour les rénovations majeures, vous devez en disposer à l'écocentre de Stoneham.



CONTENEURS

AVIS À TOUS LES RÉSIDANTS DE LA MUNICIPALITÉ

Les conteneurs à déchets situés au bas de la rue Joseph-Moraldo sont **exclusivement réservés à l'usage des résidants du secteur du Sommet-Bleu.**

Ces conteneurs sont strictement réservés pour la collecte sélective et la collecte des ordures ménagères du secteur. La Municipalité offre un service de collecte hebdomadaire pour les monstres ménagers. Donc, svp réservez votre collecte au besoin pour ce type de déchets. Par le fait même, le Service des travaux publics désire rappeler à toute la population que les conteneurs situés près du centre communautaire sont strictement réservés à l'usage de la Municipalité et non au public.



RISQUE DE GEL DES CONDUITES D'AQUEDUC

**Avis préventif—
Important risque de gel des conduites d'aqueducs municipales et privées**

Même si nous connaissons du temps plus doux, le gel descend en profondeur et peut encore occasionner le gel des conduites. Certaines propriétés sont plus à risque qu'un gel de leur conduite se produise. Voici quelques exemples:

- Gel antérieur de la conduite d'aqueduc;
- Conduite souterraine localisée sous une surface déneigée (entrée, trottoir...);
- Propriété inhabitée pour une période prolongée;
- Sous-sol utilitaire non chauffé ou insuffisamment chauffé.

Si l'une de ces conditions s'applique à votre propriété, nous vous prions de prendre les précautions nécessaires afin d'éviter le gel de votre conduite aqueduc. De plus, nous vous suggérons fortement de laisser couler un filet d'eau (de la grosseur d'un crayon) afin de permettre une circulation permanente dans la conduite.



LAMPADAIRES DÉFECTUEUX

Si vous remarquez qu'un lampadaire situé dans la Municipalité ne fonctionne pas, veuillez composer le 418 844-1218 et laisser les coordonnées du lampadaire au répondant ou laisser un message sur le répondeur. À noter que les réparations sont effectuées aux deux semaines.



RÈGLEMENT MUNICIPAL

Interdit de stationner tout véhicule dans les rues et sur l'accotement du

1^{er} NOV au 1^{er} AVRIL

LE RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE

Nous tenons à rappeler aux gens l'importance de respecter la propriété privée. Plusieurs propriétaires font souvent état du fait que des gens inconnus ou qui ne s'annoncent pas empiètent sans permission sur les terres privées. De plus, certaines personnes font preuve d'un manque de civisme flagrant en jetant des déchets au sol ou en endommageant la végétation, un sentier, une clôture, etc.

Cela cause des situations frustrantes pour le propriétaire qui se sent souvent lésé et impuissant, surtout lorsque les terres sont très grandes. Nous invitons tous les citoyens et leurs invités à faire preuve de respect envers ses voisins en suivant les conseils suivants :

- Toujours avoir la permission du propriétaire avant de circuler sur une propriété autre que la vôtre;
- En cas d'absence de permission, ne pas circuler sur un terrain dont vous n'êtes pas propriétaire;
- Agir avec respect des lieux et de la nature;
- Avoir « *fait cela depuis de nombreuses années* » ne donne aucun droit et peut même inciter d'autres gens à circuler sans permission sur un terrain voisin.



CRUES PRINTANIÈRES—ÊTES-VOUS PRÊTS?

Les inondations constituent le principal risque naturel au Québec et engendrent les conséquences les plus importantes pour les collectivités. Depuis les 15 dernières années, les inondations sont plus fréquentes et surviennent en toute saison, que ce soit des crues éclair, des embâcles de glace et de frasil l'hiver et le printemps, de la submersion côtière ou du ruissellement des eaux de surface. Vous pouvez en limiter les dégâts et les inconvénients en accomplissant certains gestes.

Que faire en cas d'alerte d'inondation?

- Rangez en hauteur ou montez à l'étage supérieur les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée.
- Bouchez le drain au sous-sol.
- Fermez le gaz et l'électricité. Si l'eau a commencé à monter, assurez-vous d'avoir les pieds sur une surface sèche et utilisez un bâton de bois pour couper le courant.
- Suivez l'évolution de la situation à la radio, à la télévision ou sur Internet. Respectez les consignes de sécurité transmises.

Que faire pendant l'inondation?

- Quittez votre domicile si le niveau d'eau vous y oblige ou si les autorités vous le demandent.
- Emportez certains articles essentiels comme des vêtements chauds et, s'il pleut, des imperméables.
- Si vous utilisez un véhicule, conduisez prudemment et n'hésitez pas à

l'abandonner si le moteur cale.

- Prévenez les autorités municipales du lieu où vous joindre si vous n'allez pas dans un centre d'hébergement de la municipalité.

Que faire après que l'eau s'est retirée?

- Consultez un électricien avant de rebrancher le courant.
- Consultez un spécialiste avant de remettre en marche les appareils de chauffage.
- Communiquez avec la municipalité pour vous assurer que l'eau de l'aqueduc est potable. En cas de doute, faites la bouillir cinq minutes. Si votre eau potable provient d'un puits, faites-la analyser avant de la consommer.
- Nettoyez les pièces contaminées par l'inondation : retirez l'eau et jetez tous les matériaux absorbants, comme le placo-plâtre, la laine minérale, les tapis, le bois pressé, etc.
- Jetez tous les aliments, périssables ou non, et les médicaments qui ont été en contact avec l'eau.
- Stérilisez à l'eau bouillante les articles de cuisine contaminés.
- Portez attention à la présence de moisissures (odeurs de mois, de terre ou d'alcool, taches vertes ou noires sur le sol ou les murs) qui peuvent entraîner des problèmes de santé. Si vous éprouvez des problèmes de santé, consultez sans tarder un médecin ou demandez de l'aide psychosociale, notamment auprès d'un CLSC de votre territoire.

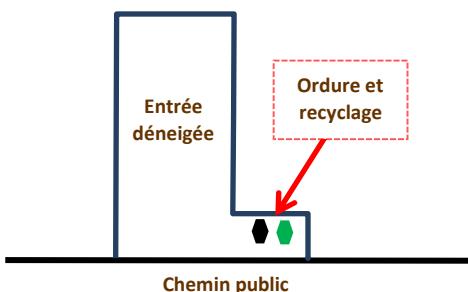
- Dressez un inventaire des dommages causés par l'eau à votre propriété, avec photos ou bandes vidéo à l'appui. Informez-en votre municipalité et votre assureur. Conservez tous les reçus et les preuves d'achat des biens endommagés pour vos réclamations.

RAPPEL AU SUJET DU POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS

Ce message a pour but de vous rappeler l'importance de placer vos bacs roulants à l'intérieur de votre entrée privée et non en bordure de l'accotement de la route.

Ceci afin d'éviter les bris et les autres inconvénients trop fréquents reliés à un positionnement inadéquat des bacs. Le déneigement des rues peut en être affecté.

- Le bras mécanique du camion a une portée d'eau plus de 8'
- Le bac est prêté gratuitement par la Municipalité
- La réparation ou le remplacement suite à un bris est facturé au propriétaire, sauf défaut de fabrication ou usure normale.



CONSEILS DE LA SQ - BILAN ROUTIER ANNUEL

La Sûreté du Québec dévoile aujourd’hui que d’après les données provisoires de son bilan routier 2016, le nombre de collisions mortelles est en baisse sur le territoire qu’elle dessert. En effet, 240 collisions sont survenues comparativement à 244 en 2015 ce qui représente une diminution de 1,6 % des collisions mortelles et une baisse de 5% du nombre de décès, et ce, malgré une augmentation constante année après année du nombre de véhicules immatriculés.

De plus, le nombre de victimes de la route âgées entre 16 et 24 ans enregistre, une fois de plus, une baisse cette année en passant de 43 victimes en 2015 à 40 en 2016. La moyenne annuelle entre 2011 et 2015 était de 70 victimes.

FAITS SAILLANTS DU BILAN ROUTIER 2016

La vitesse excessive et la conduite dangereuse sont toujours en tête des causes les plus fréquentes de collisions mortelles. En 2016, 83 collisions mortelles sont attribuables à ces comportements téméraires, soit 35 % du total des collisions mortelles de la dernière année.

Autres causes ayant contribuées à ces collisions mortelles : Près de 19 % des collisions sont attribuables à la capacité de conduite affaiblie par l’alcool, la drogue ou une combinaison des deux, ainsi que la fatigue. Ce sont 45 collisions mortelles où la perte de vie était facilement évitable.

Le port de la ceinture de sécurité, un simple geste qui sauve des vies

Le non-port de la ceinture de sécurité a été constaté chez 46 victimes, ce qui représente 18 % des personnes ayant perdu la vie lors de collisions routières. Les études stipulent que le port de la ceinture de sécurité réduit de 50 % les risques d’être blessé grièvement ou encore de mourir lors d’une collision. Ce simple geste aurait probablement pu, à lui seul, sauver une vingtaine de vies l’an dernier.

Les collisions impliquant des motocyclistes

Les motocyclistes demeurent surreprésentés dans les collisions mortelles en 2016. L’analyse des cinq dernières années indique une moyenne de 33 collisions par an. En

2016, 39 collisions mortelles ont été enregistrées comparativement à 41 en 2015. Bien que ces usagers représentent un faible pourcentage des détenteurs de permis, ils sont impliqués dans 16,3 % des collisions mortelles en 2016.

La SQ poursuit ses efforts dans l’amélioration du bilan routier

Depuis 2011, la Sûreté a mis sur pied le programme ÉPIC visant à contrer les comportements à risque des automobilistes en misant sur quatre axes: l’éducation, la prévention, l’intervention et la communication. À titre d’exemple, l’opération Griffe qui tente de prévenir les collisions mortelles en modulant le comportement des usagers en amont d’un changement climatique.

Les policiers de la Sûreté du Québec, en collaboration avec leurs partenaires, poursuivront la mise en œuvre de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation, en plus des interventions courantes, afin d’améliorer le bilan routier.

La sécurité routière, c'est l'affaire de tous

Même si la Sûreté poursuit ses efforts afin d’améliorer le bilan routier, ce travail ne peut être réalisé sans la collaboration de ses partenaires et de celle des usagers de la route. La cause première des collisions demeure la personne derrière le volant.

Les conducteurs doivent adopter des comportements appropriés et courtois, permettant ainsi de rendre les routes du Québec plus sécuritaire pour tous les usagers.



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - CONSEILS DE SÉCURITÉ

ENSEMBLE+
on fait avancer le Québec

Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenu était inappropriate ou l’entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.



BALADI ÉNERGIE**DÉBUTANT 1**

Le baladi est une danse du Moyen-Orient mettant l'accent sur les isolations des muscles du corps. Contrairement à la pensée populaire, le baladi n'est pas strictement une danse de cabaret, il est aussi un outil de remise en forme conçu spécialement pour les femmes. Fondé en 2011, Baladi Énergie vous propose une activité basée sur le plaisir de vivre la danse, l'harmonie des mouvements et la santé du corps. Pour améliorer votre coordination, votre souplesse, votre équilibre et votre féminité, venez danser avec nous !



Matériel sugg.: Vêtements confortables ; Gourde d'eau ; Tapis de sol ; Foulard (pour attacher sur les hanches)

Quand : Mardi soir 20 h à 21 h

Où : 1748 Boulevard Valcartier, VES (école primaire anglaise) entrer par la porte de côté

Durée : 11 avril au 30 mai (8 semaines)

Coût : 105 \$ payable à l'instructrice

Prérequis: 16 ans +

Minimum: 6 participants

Pour vous inscrire contacter:

Joëlle Durand

info@dansermouvements.com

418-977-1256

STEP

(pour 14 ans et plus)

Lieu : Centre communautaire

Horaire : Lundi 19 h à 20 h

Coût: 25 \$

Durée : jusqu'au 3 avril

Responsable : Lise Cauvier

Il y a encore de la place, venez vous joindre à nous!

**CLUB ADOS**

Heures

d'ouverture :

jeudi 18 h à 21 h

vendredi 18h30 à 22 h

samedi 14 h à 22 h

À noter que ces heures varient en fonction de la saison, des activités au programme et des congés scolaires. (L'entrée du Club est située tout près du terrain de balle.)

Téléphone : 418 844-1327

Suivez-nous sur Facebook:

Clubados Valcartier

**SOIRÉES VIN ET****PEINTURE**

Déboucher votre créativité! Une soirée d'art et créativité que vous n'êtes pas prêt d'oublier. Que vous soyez débutant ou expérimenté,

venez peindre en groupe pour vous amuser et apprendre des techniques de peinture. La soirée sera animée par

Véronique Asselin, une artiste peintre et enseignante de Shannon.

Quand: Les 6 mars et 11 avril de 18h30-21h30.

Lieu: Centre communautaire

Coût: 30 \$

Ce qui est inclus:

Matériel, verre de vin

Retournez à la maison avec une toile complétée.

Inscriptions: 418-844-2097

Aucune expérience nécessaire!

**TERRAIN DE JEUX ET
GROUPE DE JEUX
ÉTÉ 2017**

Hé! Les amis! J'espère que vous comptez venir nous rejoindre au Terrain de jeux cet été! Ce sera un été inoubliable!

Les dates du Terrain de jeux sont du 26 juin au 11 août et tes parents pourront t'inscrire à compter du 1er jusqu'au 31 mai. Nous t'enverrons plus d'informations au sujet du thème, des coûts, etc. pendant le mois d'avril à ton école. Tu peux aussi consulter le site internet de la Municipalité ou les pages Facebook du Terrain de jeux et de la Municipalité.

**GARDIEN AVERTI -
Cours et formation**

Les jeunes de 11 ans et plus (ou être inscrit en 6^e année) voulant participer à ce cours doivent communiquer avec Pamala Hogan Laberge **418 844-2097**. Un cours sera offert le 9 mars 2017. Le coût pour y assister est de 55 \$.

**MATINÉE CHOCOLAT
CHAUD ET PEINTURE**

Une matinée d'art et créativité pour les enfants de 6 à 12 ans. Débutant ou expérimenté, venez peindre en groupe pour vous amuser et apprendre des techniques de peinture. La matinée sera animée par Véronique Asselin, une artiste peintre et enseignante de Shannon.

Quand: Le 8 mars 9 h30- 12 h.



Lieu: Centre communautaire

Coût: 20 \$

Ce qui est inclus:

Matériel, breuvage

Retournez à la maison avec une toile complétée.

Inscriptions: 418-844-2097

Aucune expérience nécessaire!



TAEKWON-DO**Clientèle :** 7 ans+ & adultes**Lieu :** Centre communautaire**Horaire :** (mardi et jeudi)
du 4 avril mars au 8 juin
18 h 15 à 19 h 30 et 19 h 30 à 20 h 45**Coût :** 95 \$ (couleurs) 105 \$ (noir)
+ 20 \$ (non résidants, payable 1X/année)**À noter que les inscriptions sont limitées. Premier arrivé, premier inscrit!**

Nous invitons les parents à s'inscrire avec leurs enfants.

Pour plus d'informations :

Rock Soucy au 418 575-8904

**HATHA YOGA****Tout le monde peut faire du yoga!****Ambiance de confiance et de respect****Union - Conscience - Passion - Calme**

Hatha yoga est la forme la plus largement pratiquée du yoga en Amérique. C'est une des branches du yoga qui se concentre sur la santé physique et le bien-être mental. Le Hatha yoga utilise des postures corporelles (asanas), des techniques de respiration (pranayama) et de la méditation (dhyana) dans le but de créer un corps sain, un esprit paisible et clair. Il y a près de 200 postures. Il y a des centaines de variations qui nous aide à assouplir notre colonne vertébrale, favorise la circulation dans tous les organes, les glandes et les tissus. Les postures aident à l'étirement, l'alignement du corps, l'équilibre et la mobilité.

Les bienfaits du yoga

Outils pour mieux gérer son stress, apaise le mental, aide à la concentration, acquérir une meilleure mobilité du corps, augmente la force et l'équilibre, tonifie le corps, améliore la capacité pulmonaire.

Quoi apporter au cours :

Un tapis de yoga, un coussin, une couverture ou serviette, vêtements confortables, bouteille d'eau, **compassion envers vous-même!**

Pour plus d'informations vous pouvez communiquer avec Cynthia Carrier au 418-878-1572 ou par courriel yogicynhatha@gmail.com Vous pouvez aussi aller visiter mon site Web www.yogicyn.com. **Namasté!**

Coût: 100\$ pour 10 cours payable au professeur**Horaire :** **30 mars au 1er juin****Jeudi** 10h à 11h (Yoga chaise)**Inscriptions:** 418-844-1218 ou plaberge@munsgdv.ca**Clientèle :** 14 ans +**HORAIRE :****Lundi au vendredi**

6 h à 13 h

Lundi au jeudi

15 h à 20 h 30

Vendredi 15 h à 18 h 30**Samedi** 7 h à 12 h**LISTE DE PRIX****1 mois :** 30 \$/personne ou 40 \$/famille***3 mois :** 60 \$/personne ou 80 \$/famille***6 mois :** 110 \$/personne ou 140 \$/famille***1 an :** 200 \$/personne ou 260 \$/famille*

*Famille: 2 adultes et enfants (étudiants 14 à 25 ans)

Étudiants (14 à 25 ans), bénévoles, 50 ans et + :

→ 50% de rabais (excepté prix carte et session)

1 session : 5 \$/personne**Carte 20 sessions :** 60 \$/personne**Non résidents :** 20 \$ de plus**Responsable :**

Jean-François April

B. Sc Éducation Physique, Entraineur spécialisé FCPAQ

Tél. : 418-844-1218 p. 233 centreprphysik@videotron.ca**COURS DE DESSIN ET PEINTURE POUR ADULTES**

Ce cours s'adresse aux personnes débutantes ou plus expérimentées en dessin et peinture à l'huile ou à l'acrylique. Afin d'apprendre les techniques de base, certains exercices seront suggérés lors des premiers cours pour ceux et celles qui le désirent. Le rythme de progression et le désir de chacun seront pris en considération. Ainsi, les élèves pourront réaliser des créations personnelles selon les sujets de leurs choix. L'enseignante donnera une liste du matériel de peinture à acheter au premier cours. Le matériel de dessin sera prêté. Les seuls préalables pour la première rencontre sont le sourire et la motivation. Pour toutes questions, communiquez avec : Véronique Asselin, Artiste peintre et enseignante en arts au 418-844-7031

**Durée :** **jusqu'au 5 avril****Horaire :** Tous les mercredis matins de 9h à 12h**Lieu :** Centre communautaire**Coût :** Informez-vous auprès du professeur

CLUB DE SOCCER LES OURS NOIRS ÉTÉ 2017

Période d'inscriptions du 20 février au 10 mars

Le club de soccer de Saint-Gabriel-de-Valcartier accueillera encore cette année et avec plaisir les jeunes qui désirent jouer. Nous offrons la classe Timbits de U-4 à U-7 et les équipes des Ours noir de U-8 et plus seulement dans la classe récréative. Le soccer compétitif ne sera pas disponible cette saison. La période d'inscription sera du 20 février au 10 mars 2017 à l'hôtel de ville. Nous vous attendons en grand nombre!

Description:

Soccer extérieur de niveau local, récréatif

Catégorie :

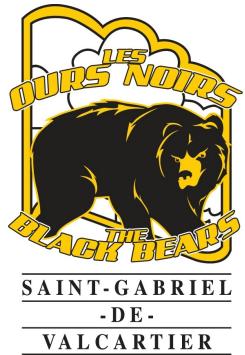
U-4 à U-12

D.D.N.: 2005 à 2013

Il est possible que certaines catégories ne puissent pas être offertes. À ce moment là, les inscrits seront informés rapidement.

À noter que pour les catégories U4 à U7 au moins un des parents doit demeurer avec l'enfant pendant toutes les pratiques et les parties de soccer.

Pour inscrire votre ou vos enfants, vous n'avez qu'à remplir le formulaire que vous recevrez par la poste ou sur notre site internet et le poste ou le déposez à la Municipalité avant le 10 mars.



PANIERS DE NOËL OASIS—MERCI!

C'est incroyable de voir tant de personnes de notre communauté se rassembler pour un seul et même but -- donner un joyeux Noël aux familles de notre communauté qui n'ont pas les moyens de s'en offrir un. Cette année, nous avons livré 22 paniers aux familles qui comprenaient 35 enfants et 39 adultes. Chaque panier de Noël contenait tout le nécessaire pour un merveilleux repas festif, des denrées d'épicerie et des cadeaux pour les enfants. Au nom de ces familles et à la demande de celles-ci, nous remercions tous ceux qui ont rendu ceci possible. Lorsque je pense à cette entraide, ceci me fait sourire et me permet de croire à la magie de Noël omniprésente dans notre communauté. Merci, Pam!



MERCI!!

Le Club de Taekwon-Do tient à remercier tous les citoyens pour leur grande générosité lors de la journée de financement le samedi 7 janvier. La collecte de bouteilles et cannettes aura permis de récolter 1 995 \$ cette année! Votre soutien permettra au Club de bien nous représenter et continuera d'apporter un soutien à nos adeptes et instructeurs. On vous rappelle aussi que le Club accepte les uniformes et équipements ne servant plus, ils auront une deuxième vie avec d'autres futurs adeptes. Nous remercions tous ceux qui de près et de loin ont donné pour faire un succès de cette journée.

BAL DES TUQUES

Le Bal des tuques est de retour! Venez nous rejoindre le **15 février** à compter de **18 h** à la patinoire municipale. Du chocolat chaud et des biscuits vous seront offerts gratuitement. Cette activité est une collaboration des deux écoles primaires Joli-Bois et Valcartier Elementary ainsi que du Service des sports et loisirs de la Municipalité. Activité remise au 22 en cas d'intempérie. Décorez votre casque ou portez une tuque loufoque!





HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

	Ouverture	Fermeture
Lundi	14 h	16 h 30
Mardi	10 h	12 h
Mardi	16 h 30	20 h 30
Mercredi	18 h 30	20 h 30
Samedi	14 h	16 h

Visitez notre bibliothèque sur Internet:
www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/saint-

**Défi
CHÂTEAU
DE NEIGE**

DU 8 JANVIER AU 12 MARS 2017

Construisez un château et envoyez votre photo au **DEFICHATEAUDENEIGE.COM** pour courir la chance de gagner une foule de prix !

Une initiative de : **mobilisation**
régionale et locale sur les salines habitudes de vie, le poids et la santé de la Capitale-Nationale

RSEQ
QUEBEC - CHaudière-Appalaches

EN ASSOCIATION

Wixx

LA FÊTE DE PÂQUES À LA BIBLIOTHÈQUE

Vendredi, 14 avril, 18 h 30 - 19 h 30
Contes, chansons, gâteries et chasse aux cocos!
Activité gratuite pour les 3 à 7 ans



LES SESSIONS DES COURS SUIVANTS ONT ÉTÉ PROLONGÉES

PIYO
MARDIS 18H30-19H30

ÉCOLE JOLI-BOIS
JUSQU'AU 18 AVRIL

INSANITY
LIVE!

MERCREDIS 19H-20H
CENTRE COMMUNAUTAIRE
JUSQU'AU 19 AVRIL

Turbo KICK

JEUDIS 18H30-19H30
ÉCOLE JOLI-BOIS
JUSQU'AU 20 AVRIL
Prix: 9 \$ / cours ou 70 \$ / 10 cours
Eric Desloges & Manon Brassard

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE CATSHALAC

Pêche blanche Duchesnay au programme dès janvier

L'Association chasse et pêche Catshalac dont le nom est tiré de Ste-Catherine, Shannon, Fossambault-sur-le-Lac et Lac St-Joseph, proposera dès le 28 janvier 2017 l'activité de Pêche sur glace pour une 19e année consécutive.

Cette activité familiale gratuite pour tous les jeunes de 17 ans et moins se tient sur permission spéciale du MFFP dans le décor unique de la Baie de Duchesnay. Elle est assurée par des bénévoles et s'adresse au grand public de toutes les régions du Québec et offre à tous, enfants, parents et grands-parents, classe d'élèves, la possibilité de récolter des truites mouchetées (ombles de fontaine) qui sont ensemencées toutes les semaines.

Pour la première fois cette année, le Ministère de MFFP financera à raison de 2/3 les ensemencements hebdomadaires qui pourront ainsi être doublés pour multiplier le taux de succès. Équipement et appâts peuvent être loués à faible coût sur place au Pavillon L'Aigle et un permis de pêche temporaire est vendu si vous ne l'avez pas celui de 2016. Vous pouvez apporter votre dîner ainsi qu'une tente avec chaufferette si le cœur vous en dit, mais la majorité en font un journée de plein-air et entre se réchauffer dans le pavillon au besoin. C'est une belle journée à l'extérieur pour jeunes et moins jeunes où, à côté de pêcheurs aguerris, on retrouve des novices qui bénéficient des conseils des bénévoles sur le lac qui viennent percer les trous pour vous.

L'activité qui se poursuivra jusqu'au 12 mars, se tient tous les jours (7/7) de 9h à 16h. Il en coûte 15\$ par adulte et c'est gratuit pour tous les jeunes de 17 ans et moins. <http://www.catshalac.com/peche-blanche.html>

École de pêche à la mouche

Pour ceux et celles qui veulent découvrir le merveilleux sport qu'est la pêche à mouche qui devient un art quand on y prend goût, l'association offrira de nouveau cette année son cours complet d'une durée de 15 heures qui abordent tous les sujets:

- Équipement dont la canne (avec essai pour voir celle qui vous convient), le moulinet et la soie,
- Nœuds essentiels,

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER

1743, boul. Valcartier
Saint-Gabriel-de-Valcartier (Québec)
GOA 4S0

Téléphone : 418 844-1218
Télécopieur : 418 844-3030
Courriel: admin@munsgdv.ca

Site Internet
WWW.SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER.CA



Association
chasse et pêche
CATSHALAC

8^e ÉDITION DU DÉFILÉ DE LA ST-PATRICK



Le Défilé de la Saint-Patrick de Québec, c'est plus de 1000 participants, musiciens, danseurs, amuseurs publics, familles de souche irlandaise, organismes charitables, personnages historiques, lutins et farfadets, qui animent le centre-ville de Québec chaque année, pour le plus grand bonheur des spectateurs. Le Service de sécurité incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier y sera! Venez vous joindre à nous le samedi 25 mars 2017 à compter de 13 h 30.

- Lancer (sur la plage de la Station Duchesnay),
- Mouches qui constituent 80% du régime alimentaire des truites,
- Lecture de lacs et de rivières et enfin,
- Accessoires et gadgets utiles.

Les deux repas du midi dont un brunch à l'auberge Duchesnay le dimanche sont inclus dans le prix de 195\$ pour adulte et 75\$ pour les 17 ans et moins. N'hésitez pas à communiquer avec nous à catshalac@gmail.com ou au 581-984-1902 pour toute question.

Visitez notre site <http://www.catshalac.com/cole-peche-a-la-mouche.html> pour le formulaire d'inscription à imprimer.

